Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

ICI MIEUX QUE LA-BAS

Confessions d'un chroniqueur spécialisé dans le 8 Mars

Par Arezki Metref
arezkimetref@free.fr

Tant qu'à faire, je peux ressortir la chronique du 8 Mars de l'année dernière ! Ou celle de l'année d'avant. Ou encore celle de l'année d'avant avant. Elles ont l'avantage de se ressembler comme de vraies jumelles et les années qui passent, ridant jusqu'à l'oxygène qu'on respire, ne les altèrent pas, elles. Elles restent jeunes, immuables, éternellement. Les actualiser ? Suffit juste de changer le millésime. Même jour, même mois ? Et peut-être aussi mêmes émois.

Oui, on peut s'en tirer comme ça ! Concocter une chronique chiadée sur la Journée internationale de la femme, et la ressortir telle quelle à date fixe. Aucun risque. Surtout chez nous. Rien ne bouge. Rien ne frémit. C'est le désert des Tartares. Encore que... la régression insinue des changements sémantiques qu'il convient de prendre en compte dans l'actualisation de la journée du 8 Mars.

Un exemple ? Il y en a à la pelle. Mais ne prenons que celui-là. Une loi proposée par la présidence voulait, il y a quelques semaines, accroître quantitativement la représentation féminine dans les institutions électives. Et voilà l'occasion d'observer la première rébellion des députés de la majorité présidentielle, d'ordinaire panurgistes jusqu'à figurer dans le Guinness Book ! Oui, ce fut bien la première fois qu'ils en vinrent à discuter un ordre du Palais et, il faut en convenir, ce n'est pas pour la bonne cause.

Pourtant, les mesures préconisées n'étaient pas d'une radicalité révolutionnaire renversante. Mais le naturel a ceci d'infaillible qu'il revient au galop. Donc pour ce 8 Mars, il faut au moins noter cette régression.

Revenons aux difficultés du chroniqueur spécialisé dans le 8 Mars. S'il élude les trois procédés habituels, il sera paumé. Car oui, il y a sur le 8 Mars, trois types de chroniques qu'on aura ici comme ailleurs pratiqués à satiété. La difficulté est d'en sortir, de trouver quelque chose de nouveau à dire, de même que la difficulté pour le chroniqueur de la journée contre le tabac, sera de dire autre chose que le tabac tue le consommateur et enrichit le «cigarettier».

Quels sont ces trois types de chroniques ?

1- Le mode lyrique. C'est le plus répandu, le plus répétitif et le plus facile. On chante, si possible en poèmes sirupeux, le courage, l'abnégation, le sacrifice et l'infinie ressource que recèlent nos sœurs, nos mères, nos épouses. Accessoirement, on convoque des vers de Louis Aragon, le poète de l'amour, ainsi que *La femme est l'avenir de l'homme* de Jean Ferrat. Les partisans de ce mode lyrique auront quelque mal à nationaliser ou arabiser leurs références vu que les poètes, sous nos cieux, n'ont pas produit d'équivalent. Ou bien on l'ignore. Avis aux amateurs.

2- Le mode nostalgique. Il culmine dans une langue de bois qui a fini par banaliser jusqu'au code de la famille. Il consiste à rappeler platoniquement que la femme algérienne a été l'égale de l'homme dans les maquis, qu'elle a été héroïque, courageuse, déterminée, etc. Mais, comme le veut la tradition, le nif, et maintenant les lois, l'ennemi une fois bouté, son héroïsme consiste à servir l'homme, et à se laisser asservir. On adoucit sa peine en rappelant les fondements religieux et traditionnels de l'inégalité, et en brandissant son glorieux passé de maquisarde. Ce procédé est évidemment pire que le mode lyrique dans la mesure où il fait doucement passer la pilule. Sirop d'orgeat.

3- Le mode dialectique. Il consiste à rappeler la genèse de l'institution de la Journée internationale de la femme, et le nom de celle qui en est le symbole et l'initiatrice, la journaliste allemande Clara Zetkin.

Le mode dialectique est sans doute celui par lequel on touche à l'essentiel puisqu'il suppose un combat pour les droits sociaux et politiques des femmes. C'est dans le sillage du 8 Mars que des organisations féminines révolutionnaires ont revendiqué, et souvent obtenu dans plusieurs pays du monde, le droit de vote pour les femmes, droit qui n'a pas toujours paru évident.

Voici donc les trois modes auxquels vous venez d'échapper. Que reste-t-il à dire ? Eh bien tout ! Non pas tout mais du moins deux ou trois choses.

La première consiste à se demander en quoi les révolutions dans les pays arabes ont «impacté» (pour reprendre une formule moderne de la langue de bois) le statut des femmes.

Force est d'observer que l'islamisme auquel a conduit le changement en Tunisie, en Libye, en Égypte n'est pas exactement ce qu'il y a de plus propice à la libération de la femme.

La photographie de la condition de la femme au lendemain du «printemps arabe» est presque pire que celle d'avant le changement. Cette situation a généré un «Appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité» (*Le Monde*, 9 mars)[1], lesquelles observent que les femmes doivent «bénéficier au même titre que les hommes du souffle de liberté et de dignité qui gagne cette région du monde».

Elles appellent à la cessation des violences contre les femmes, à la fin de l'exclusion et de la discrimination instituées par le code de la famille, de la nationalité, certains codes civils et les lois pénales qui violent «les droits les plus élémentaires et les libertés fondamentales des femmes et des fillettes par l'usage de la polygamie, le mariage des mineures, les inégalités en matière de mariage, de divorce, de tutelle ou encore l'accès à la propriété et à l'héritage». L'appel fustige aussi, à raison, certaines lois qui «permettent même à la parentèle masculine de tuer des femmes et des filles avec le bénéfice de circonstances atténuantes dans le cadre des crimes d'honneur.

Si cet appel permet à l'opinion occidentale de réaliser que dans les «pays arabes» le statut de la femme a changé avec les révolutions, c'est toujours ça de pris.

Alors, les états d'âme du chroniqueur du 8 Mars ? Plutôt un souhait que les choses avancent au point où ce dernier soit obligé, chaque année, de bosser sérieux pour produire une chronique qui soit à la fois lyrique, nostalgique, dialectique et résolument inédite. Surtout inédite.

A. M.

1 Dont parmi les premières signataires Nawal Saâdaoui et Wassyla Tamzali.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Et toi, qui pleurera, le jour de ton départ ?

Pourquoi Aït Ahmed ne démissionne-t-il pas ?

Cé tak-tik !

Le bruit court de plus en plus en fort, au point d'emplir les couloirs. Il va démissionner ! Des sources de plus en plus concordantes, en temps et en nombre, me l'ont confirmé sous le seau à champagne. Indubitablement, il devrait démissionner dans les heures à venir. Une salle aurait déjà été prévue à cet effet, pour cette annonce capitale. Une salle à la hauteur de ce geste tant attendu. Assurément, il va démissionner. Reste juste à régler certains problèmes d'ordre, disons, logistique. En premier, les pleureuses. Si pour Sadi du RCD, des militantes et des militants, des cadres du parti, des députés et des personnalités n'ont pu naturellement retenir leurs larmes, pour lui, par contre, ça va être plus difficile. Avec toute la bonne volonté du monde, même en faisant semblant, on voit mal qui va pleurer son retrait. Et donc, il va falloir faire appel à des pleureuses professionnelles. C'est le seul moyen de voir des larmes de tristesse au moment où il fera son annonce. Autre difficulté, celle de sa succession. Si au RCD, il existe une foultitude de cadres, de membres de la direction jeunes et compétents, lui, par contre, a tellement fait le vide autour de sa personne, a tellement géré de manière autocentrée que l'on ne voit vraiment pas à qui il pourrait passer le témoin. Autant, lorsqu'il faut des larmes devant les caméras, il est aisé de faire appel à des pleureuses professionnelles, autant là, pour la succession, il est quand même difficile, pour ne pas dire impossible, de former en quelques heures une phalange de jeunes successeurs compétents et aux épaules assez larges pour assurer la relève, ceux qui en avaient la capacité et l'envergure ayant été laminés, écrasés, voire même humiliés. Mais il va démissionner. Parce qu'il ne supporte pas que quelqu'un d'autre lui vole la vedette ! Là, en ce moment, il est vert de jalousie de voir et d'entendre tout le monde broder si joliment autour de la démission du psy. Ça le met dans une rage folle, car il aime par-dessus tout faire le buzz, lui et surtout pas les autres. Donc, il va démissionner, c'est maintenant acquis ! D'où je tiens cette certitude que Abdekka va démissionner ? Ben... de Tata Louisa elle-même. De retour de Tindouf où elle se trouvait en cure, bain de boue et mise au vert, elle a tenu à me mettre dans la confidence. Elle m'a assuré qu'il allait démissionner. Elle m'a même montré le badge qui lui a été envoyé pour la cérémonie. Elle devrait d'ailleurs être assise au tout premier rang. Juste en contrebas de l'estrade et du pupitre duquel Abdekka prononcera son dernier discours. Est-ce qu'elle va pleurer lorsque Boutef' va annoncer son départ ? Là, très franchement, vous m'en demandez trop. Le seul truc dont je suis sûr, c'est qu'elle, par contre, ne démissionnera pas. Sinon, elle m'en aurait parlé, vous pensez bien. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.